

Tranquillite.fr : la plateforme qui simplifie le deuil en accompagnant les vivants

Lauréat de l'étape Bourgogne Franche-Comté du Fundtruck, - le concours qui parcourt la France et la Belgique pour récompenser les startups les plus innovantes -, Tranquillite.fr propose une plateforme d'accompagnement post-décès conçue pour faciliter les démarches administratives et débloquer les capitaux.

Temps de lecture : minute

24 septembre 2024

Le 11 septembre dernier, devant le jury du Fundtruck, Teddy Bredelet commence son pitch avec un avertissement : il risque de « *plomber l'ambiance* ». Et pour cause : [Tranquillite.fr](https://tranquillite.fr), la startup qu'il a créée il y a quatre ans, a pour vocation d'accompagner les familles dans les démarches post-décès. Un sujet lourd de conséquences pour ceux qui, chaque année, se voient confrontés à une charge administrative que le deuil peut rapidement rendre insurmontable.

Lauréat de l'étape Bourgogne Franche-Comté de ce concours permettant aux jeunes entrepreneurs de se faire connaître de l'écosystème, il explique. « *Après les obsèques, on pense à prévenir le notaire, la banque et les assurances, en imaginant que tout va bien se passer. En réalité, les organismes à solliciter sont très nombreux et les démarches à accomplir complexes et chronophages* ». C'est sur ce constat qu'en septembre 2020, il crée Tranquillite.fr, une plateforme conçue pour accompagner les vivants et faire valoir leurs droits.

Parcours du combattant

Car Teddy Bredelet en a fait l'expérience à la mort de son grand-père, survenue quelques années plus tôt : certains capitaux ne s'obtiennent que si on en fait la demande. « *Une pension de réversion, par exemple, est un droit, mais elle n'est pas versée automatiquement, explique-t-il. L'obtenir requiert un formulaire de douze pages avec, à la moindre erreur, des aller-retours et des délais accrus.* »

Avec le choc émotionnel causé par le deuil qui, rappelle-t-il, place les gens « *en situation de vulnérabilité* » et les *deadlines* à respecter pour débloquer certaines aides, cette complexité administrative se transforme souvent, pour les proches du défunt, en véritable « *parcours du combattant* ». Au point que, chaque année, 7 milliards d'euros ne soient pas récupérés par les ayant droits...

« Simple, rapide, accessible »

« *Aujourd'hui, 92% des Français s'attellent à ces démarches sans aide. Résultat, neuf sur dix débouchent sur un retour aux demandeurs dont 75% ne percevront jamais l'intégralité des aides auxquelles ils ont droit* », indique Teddy Bredelet pour qui ces chiffres résument à eux seuls l'ampleur du besoin.

« *Notre solution permet de bénéficier d'un accompagnement administratif, d'obtenir les aides dues, mais aussi de débloquer des capitaux dont on ignore parfois l'existence, poursuit-il. Ceci via un parcours digitalisé qui dure en moyenne une heure trente et coûte de 89 à 589 euros* ». Une formule « *simple, rapide et accessible* » qui explique que, quatre ans après sa création, plus de 12 000 familles y aient eu recours.

Coup d'accélérateur

Après une première levée de fonds de 460 000 euros réalisée l'an dernier « *auprès de business angels de la région* » et ayant permis le recrutement de quatre personnes, cette victoire d'étape au Fundtruck devrait donner un nouveau coup d'accélérateur à la startup. Les premiers effets ne se sont d'ailleurs pas faits attendre. « *Suite à ce prix, j'ai été contacté par beaucoup d'acteurs de la French Tech, se félicite Teddy Bredelet. Et nombre de démarches initiées auprès d'investisseurs s'en sont trouvées facilitées* ».

Pour lui, l'enjeu est de taille. Une nouvelle injection au capital permettrait de recruter les développeurs aptes à simplifier encore le parcours utilisateur et de se doter d'une équipe commerciale pour doper l'activité. Ceci dans le but assumé de s'imposer, à terme, en acteur référence du secteur. « *Le reflexe pour toute personne confrontée au deuil* » résume-t-il.



À lire aussi

Toussaint : 6 startups de la DeathTech qui digitalisent la mort



MADDYNEWS

La newsletter qu'il vous faut pour ne rien rater de l'actualité des startups françaises !

[JE M'INSCRIS](#)

Article écrit par Caroline Castets